

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

Etaient présents : MM Mmes Flamand, Rochard, Pourrier, Chilarski, Mauroy.

Etaient excusés : Mme Mercier (qui a donné pouvoir à M. Rochard), M. Bocquillon.

MODIFICATION STATUTS MOULINS COMMUNAUTE

Monsieur le Maire donne lecture de l'évolution des statuts de Moulins Communauté portant suppression de la compétence « gestion et entretien d'un minibus » et intégration de nouvelles compétences « création et gestion d'une Maison France Services multi sites » et « structure porteuse du Groupe d'Action Locale à l'échelle des intercommunalités du département de l'Allier », statuts adoptés par le conseil communautaire du 14 octobre dernier.

Le conseil municipal adopte ces modifications de statuts.

ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE

Monsieur le Maire fait part du courrier de l'Association des Maires Ruraux de France relatif à la participation à l'action « Elu(e) Rural (e) relais de l'Egalité ».

Un élu référent est désigné au niveau départemental et des élus volontaires sont désignés pour être « relais de l'Egalité » au niveau du conseil municipal (éventuellement un binôme). Une formation relative à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination leur sera dispensée. Un réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, familles rurales, association Solidarité Femmes, etc.) sera mis en place.

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou accueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

Mme Pourrier dit qu'elle serait intéressée mais le maire suggère de présenter le sujet aux personnes absentes ce jour pour savoir si elles seraient éventuellement intéressées.

La décision sera prise après leur avis.

TRAVAUX 2023

Moulins communauté a communiqué un tableau des travaux pouvant être intégrés dans le Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) afin de mettre à jour suivant les travaux envisagés par les élus.

Après lecture de celui-ci, les programmes « aménagement du local commercial place Henri Barbusse, travaux au camping et au logement communal » réalisés en 2022 sont retirés de la liste.

Le conseil municipal souhaite inscrire en plus le projet passerelle du Moulin Bonin et le projet vidéoprotection.

Madame Mauroy précise que les études menées dans le cadre du contrat RCVCB (revitalisation centre-ville centre bourg) arrivent bientôt à leur terme.

Les communes peuvent y intégrer, pour 3 ou 5 ans, des projets uniquement dans le périmètre défini (pour Le Veudre à l'intérieur des rues Tour des Murs) portant sur chaque thème, habitat, vitalité, cadre de vie. Le taux de subvention est de 30 %.

Monsieur le Maire précise qu'il préfère 3 ans à compter de 2023 afin de ne pas empiéter sur le prochain mandat municipal.

Eclairage public

Du retard a été pris dans la réalisation.

Esthéticienne

Les travaux sont terminés et Madame Céline Ray a commencé son activité.
Comme convenu avec les services du Conseil Départemental, la demande de subvention définitive sera adressée en 2023 afin d'intégrer l'ensemble des dépenses.

Passerelle

Des contacts avec les services préfectoraux et avec les fonds européens ont été engagés. Les services de l'Etat veulent que la commune solde le projet actuel en intégrant uniquement le sentier et dépose un 2^{ème} dossier pour la passerelle considérant qu'il ne s'agit plus d'une réhabilitation de l'ancienne mais d'une nouvelle passerelle.

Le problème est de savoir comment les fonds européens vont réagir face à cette décision.

Vidéoprotection

Un devis est en attente. Des subventions peuvent être obtenues de l'Etat (DETR) et de la Région.

Divers

Des travaux de toiture doivent être envisagés sur plusieurs bâtiments.

Travaux à l'église

Le logement 21 rue de Bourbon est vacant depuis début décembre. D'importants travaux sont à prévoir.

TARIFS CANTINE

Suite à la demande de la commune de Pouzy-Mésangy qui envisage une augmentation du prix des repas à la cantine et afin d'être en harmonie, le tarif des repas à la cantine scolaire est fixé à 2.50 € pour les enfants et 4.80 € pour les adultes à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Mme Mauroy s'abstient.

SUBVENTIONS

Classe de neige 2023

Le conseil municipal accepte d'allouer une subvention de 750 euros à la coopérative scolaire pour aider au financement de la classe de neige programmée en janvier 2023.

SI collège Bourbon

Le conseil municipal accepte de verser une subvention de 45 € au syndicat intercommunal du Collège de Bourbon sous réserve de la présence effective au voyage de l'élève concerné domicilié au Veurdre.

DEPENSES ENERGETIQUES

Monsieur le Maire fait part du courrier des sénateurs, MM. Malhuret et Rojouan, relatif aux inquiétudes concernant la situation financière des communes suite à la hausse massive du prix de l'électricité.

PERSONNEL COMMUNAL

M. Chalumeau

M. Chalumeau a initié son dossier de retraite pour un départ au 1^{er} Avril 2023.

Le conseil municipal devra déterminer s'il modifie ou pas le poste avant de lancer le recrutement.

MNT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge, à compter du 1^{er} Mars 2023 pour laisser le temps aux agents de changer éventuellement d'assurance, 20 € par mois des frais de mutuelle et 7 € par mois pour la partie prévoyance.

STAGIAIRE ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Monsieur le Maire fait part du courrier de M. Matthieu Coquelou, stagiaire de l'Etablissement Public Loire dans le cadre de sa licence professionnelle (chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales) qui a étudié l'historique et le contexte général du site du Veurdre et a pris connaissance des enjeux, des projets qui sont développés et des différents acteurs qui agissent sur notre territoire. Monsieur Coquelou a sollicité un rendez-vous pour aborder les possibilités de valorisation du foncier acquis par l'EPL. Quatre grandes orientations ont été préalablement identifiées : optimiser l'expansion des crues, développer une capacité de stockage naturel de l'eau, favoriser la biodiversité et l'environnement préservé du site, tout en valorisant et agissant de manière résiliente sur l'habitat et le patrimoine culturel.

Une rencontre est programmée le 21 décembre.

TELEALERTE

Monsieur le Maire fait part d'une proposition de téléalerte OyéOyé, application permettant à la mairie de diffuser des messages d'alerte en cas de risques et les consignes à suivre. Ce système pourrait être un complément d'Intramuros.

Le coût de l'abonnement annuel proposé est de 100 €HT/an.

Un rendez-vous avec le commercial sera programmé en janvier.

LIGNE DE DEMARCATION

Un film documentaire-fiction réalisé par Thierry Martin-Douyat est à l'étude pour la commémoration des 80 ans de la fin de la ligne de démarcation. Il sollicite une subvention de 1 000 €.

Contact sera pris afin de connaître mieux son projet et ses besoins de financement, la somme demandée est trop importante.

DELINQUANCE

Monsieur le Maire rappelle les divers actes de délinquance qu'a subi la commune (vol de matériel et de carburant, panneaux arrachés, grille de l'école endommagée).

Suite au vol des 2 tronçonneuses, la commune doit prévoir de remplacer ce matériel.